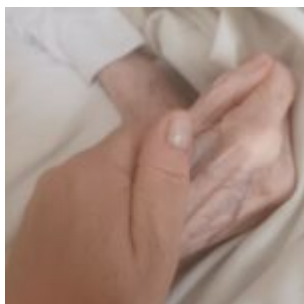


13e journée mondiale des soins palliatifs



À l'occasion de la 13e journée mondiale des soins palliatifs qui a lieu le 7 octobre 2022, écoutons un extrait du message fraternel de Mgr Philippe Christory de ce jour.

Nous savons que le gouvernement ouvre un débat sur l'euthanasie. Or il n'y a pas de soins palliatifs dans un quart des départements français. Ces lieux, à l'instar de la maison Jeanne Garnier à Paris, permettent à des personnes en fin de vie, de vivre, aussi bien que possible, soulagée de la douleur et entourée d'affection. Chaque jour a sa valeur pour se préparer à la rencontre avec l'Éternel, pour converser avec ses proches, pour relire sa vie, parfois pour demander pardon à Dieu et à ses proches. Légaliser l'euthanasie active, ce qui veut dire autoriser le médecin à mettre fin à une vie par un acte médical, c'est ouvrir la porte à la mort, or donner la mort est un acte barbare, c'est la légaliser et susciter un climat de peur dans l'esprit des malades ou des vieux qui se sentiront de trop, inutiles et encombrants. C'est mettre la priorité sur l'économie financière à réaliser. Les médias et le cinéma préparent depuis si longtemps l'opinion publique à cette nouvelle loi. Puisque nos politiques ont chassé toute sagesse divine, la vie devenue un bien quantifiable et marchand pourra être supprimée par la main humaine. Or l'Église appelle un surcroît d'humanité et de fraternité devant la fragilité. Certes, quand la société favorise l'isolement, l'individualisme, l'abandon de l'autre à la responsabilité des organismes spécialisés, quand la famille est

divisée et ne prend plus en charge nos anciens, oui la question de l'accompagnement devient grave et difficile. Est-ce cependant un motif pour supprimer des vies ?

En ce mois du rosaire, octobre, prions la Vierge Marie pour cette cause si importante. Prions-la pour que nos députés saisissent que toute vie est sacrée. La barbarie ne peut pas s'étendre en France. Prions beaucoup et engageons-nous courageusement dans le débat politique pour faire entendre qu'il peut exister une autre voie que l'euthanasie, le respect de toute vie humaine de sa conception à sa fin de vie naturelle.